



## Conseil d'administration

334<sup>e</sup> session, Genève, 25 octobre-8 novembre 2018

GB.334/INS/13(Add.)

Section institutionnelle

INS

Date: 23 octobre 2018

Original: anglais

TREIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### Rapport du Directeur général

#### *Addendum*

#### Avis de décès

#### Ali Ibrahim

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 1<sup>er</sup> mai 2018, d'Ali Ibrahim, ancien membre du Conseil d'administration du BIT et directeur du bureau de zone de l'OIT pour l'Afrique de l'Est.
2. Ali Ibrahim a commencé sa carrière en 1963 au service du ministère de la Justice de la Somalie, en qualité de greffier à la Haute Cour régionale de Hargeisa. Il a continué de travailler au sein du gouvernement somalien pendant plusieurs années, d'abord comme assistant exécutif au Cabinet du ministère de la Justice et des Affaires religieuses en 1965, puis comme chef de la Division des syndicats du ministère de la Justice et du Travail en 1970. Il a par ailleurs été secrétaire général adjoint de la Confédération des syndicats somaliens entre 1966 et 1969.
3. Ali Ibrahim s'est rendu aux Etats-Unis en 1968 pour y poursuivre ses études. L'Université du Missouri, l'Université du Wisconsin et l'Université Harvard lui ont décerné un diplôme relatif au développement communautaire, aux coopératives et aux questions syndicales, respectivement. Il a obtenu en 1972 un diplôme de troisième cycle en relations professionnelles de l'Institut d'études sociales de La Haye (Pays-Bas). Il est ensuite retourné aux Etats-Unis, où la Pacific Western University lui a délivré une licence en administration publique (relations professionnelles). Il a obtenu en outre un diplôme en économie de la mondialisation et stratégies de développement du Centre d'études pratiques de la négociation internationale (CASIN) à Genève.
4. Il a travaillé pendant plus de vingt ans pour l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), dans un premier temps en qualité de directeur des affaires politiques en 1975, puis comme secrétaire général adjoint, poste qu'il a occupé jusqu'en 1990. L'une de ses principales réalisations a été l'organisation du troisième congrès de l'OUSA à Mogadiscio en 1981.

5. Tout au long de son parcours universitaire et de sa brillante carrière, Ali Ibrahim s'est montré un ardent défenseur des droits des travailleurs et du mouvement syndical. Membre travailleur du Conseil d'administration du BIT entre 1984 et 1990, il est entré en 1991 au service du Bureau des activités pour les travailleurs du BIT (ACTRAV), basé au siège de l'Organisation internationale du Travail, où il était chargé des pays anglophones des régions de l'Afrique et des Etats arabes. En juillet 1998, il a été nommé directeur du bureau de zone de l'OIT pour l'Afrique de l'Est de Dar es-Salaam.
6. Ali Ibrahim a quitté l'OIT en 2006 pour être immédiatement nommé ministre de la Planification et de la Coordination dans son pays d'origine.

## Projet de décision

7. *Le Conseil d'administration rend hommage à la mémoire d'Ali Ibrahim et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille et à l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA).*

## Birahima Nacoulma

8. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 23 août 2018, de Birahima Nacoulma, ancien membre du Conseil d'administration du BIT et président du Conseil national du patronat burkinabé.
9. Birahima Nacoulma a poursuivi ses études de troisième cycle au Sénégal et en Suisse, où il a étudié la diplomatie à l'Institut de hautes études internationales de l'Université de Genève. Il est ensuite retourné au Burkina Faso pour entamer une carrière au sein du gouvernement, où il a exercé diverses fonctions, notamment au sein des services des postes et télécommunications, et des ministères de la Fonction publique et des Affaires étrangères. Après dix-sept ans d'activité au service du gouvernement, Birahima Nacoulma s'est consacré à l'entrepreneuriat. Il a créé sa propre société, Nacoulma Transit, puis dirigé plusieurs entreprises dans les secteurs du commerce, de l'exportation et de la gestion immobilière. Il a également créé à Ouagadougou une école secondaire privée, le lycée Dimdolobsom.
10. Birahima Nacoulma, ardent défenseur de l'entrepreneuriat, s'est employé activement à défendre les intérêts du secteur privé et à favoriser l'essor de ce secteur au Burkina Faso. Il a été l'un des membres fondateurs du Conseil national du patronat burkinabé, créé en 1974, où il a occupé successivement les postes de président du Comité statutaire et de vice-président, et dont il a été nommé président en 2012 – poste qu'il a occupé jusqu'à son décès. Président de la Maison de l'entreprise du Burkina Faso, du Conseil des chargeurs et de la délégation spéciale chargée d'améliorer la gouvernance de la Chambre de commerce et d'industrie, Birahima Nacoulma s'est consacré sans relâche à améliorer l'environnement économique de son pays. Homme du dialogue et du consensus, il a su développer au fil des ans de fructueuses relations avec les organisations de travailleurs. Il a laissé une empreinte institutionnelle en promouvant le dialogue social au Burkina Faso, où il a mis en place des cadres de consultation et de négociation bi et tripartites.
11. Son influence s'est étendue bien au-delà du cadre des frontières nationales. Au niveau régional, il a été président de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest et de la Confédération panafricaine des employeurs (qui deviendra Business Africa), dont il a été nommé président honoraire. Sur le plan international, il a activement participé à l'organisation de rencontres importantes dans son pays d'origine, notamment le Sommet extraordinaire sur l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique en 2004, le deuxième

Forum des partenaires sociaux africains sur la mobilisation du dialogue social pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi en Afrique, et, en 2009, le premier colloque africain sur le travail décent.

12. En reconnaissance de sa précieuse contribution aux travaux de l'OIT, Birahima Nacoulma a été élu membre du Conseil d'administration et en a exercé les fonctions de 2001 à 2011. Il a également été membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et siégé dans divers conseils d'administration d'organismes partenaires de l'OIT comme l'Institut international d'études sociales (Genève) et le Centre international de formation de l'OIT, Turin. Ardent défenseur de l'Agenda du travail décent, Birahima Nacoulma n'a eu de cesse de promouvoir les valeurs de l'OIT tout au long de sa brillante carrière.

## Projet de décision

13. *Le Conseil d'administration rend hommage à la mémoire de Birahima Nacoulma et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille, à Business Africa ainsi qu'à l'Organisation internationale des employeurs (OIE).*

## Bernard Boisson

14. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 27 août 2018, de Bernard Boisson, ancien membre employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail et délégué employeur à la Conférence internationale du Travail et à la septième Réunion régionale européenne de l'OIT (Budapest, 14-18 février 2005).
15. Bernard Boisson a été membre employeur du Conseil d'administration de 1999 à 2007 et également conseiller du président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) au cours de cette période. Dans le cadre de cette confédération d'entreprises, il a joué un rôle important au sein de grandes institutions gérées par les partenaires sociaux français, dont l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS).
16. Bernard Boisson avait foi dans le dialogue social et a su entretenir d'étroites relations avec tous les syndicats, même pendant les périodes de tension entre les partenaires sociaux. Il a également été membre du Conseil économique et social français. Il a rejoint l'OIT sur le tard, convaincu que la mission de l'Organisation répondait pleinement aux enjeux du monde du travail contemporain. Sa précieuse contribution aux activités de l'OIT et du secteur privé en France, ainsi que la finesse dont il faisait preuve dans le cadre du dialogue social, voilà ce qui restera dans la mémoire institutionnelle de l'Organisation et de celle des collègues qui ont eu le privilège de travailler avec lui.

## Projet de décision

17. *Le Conseil d'administration rend hommage à la mémoire de Bernard Boisson et invite le Directeur général à transmettre ses condoléances à sa famille, à l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi qu'au Mouvement des entreprises de France (MEDEF).*